



NOTE CONCEPTUELLE POUR L'ORGANISATION DES WEBINAIRES SOUS-RÉGIONAUX SUR

LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET D'EXPERIENCES SUR LES REPONSES DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE NATIONALE A L'ACCORD DE PARIS ET LA CONTRIBUTION DES RESSOURCES FORESTIERES DES ZONES SECHES AU RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE

1. Introduction

Le Forum forestier africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège est à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la quête et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations et pour la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif du Forum est de fournir une plateforme et de créer un environnement propice à l'analyse indépendante et objective, au plaidoyer et au conseil sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arborées de l'Afrique dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, de promotion de l'égalité des sexes et de développement économique et social. A travers tous ses programmes et activités, le Forum cherche à promouvoir l'autonomisation de tous les groupes marginalisés, en particulier les femmes, qui restent vulnérables aux impacts du changement climatique et dont la représentation, les priorités et les besoins sont rarement pris en compte de manière adéquate dans le secteur forestier.

À cette fin, l'AFF, avec le financement de l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC) et de l'Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI), met en œuvre deux projets, à savoir "Forêts africaines, populations et changement climatique" et "Renforcement de la gestion et de l'utilisation des écosystèmes forestiers pour le développement durable en Afrique". Les deux projets visent à générer et à partager des connaissances et des informations par le biais de partenariats, de manière à fournir des éléments pour les options politiques et les efforts de renforcement des capacités en vue d'une gestion forestière améliorée qui permettra de mieux faire face aux impacts du changement climatique et de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la protection de l'environnement en Afrique. Plus précisément, les deux projets visent à améliorer la gouvernance forestière nationale en renforçant la capacité des parties prenantes africaines à répondre à l'Accord de Paris et aux politiques et initiatives mondiales liées au changement climatique en matière de foresterie. Pour atteindre cet objectif, les projets ont analysé les réponses nationales à l'Accord de Paris et ont généré des connaissances pour guider les processus de

gouvernance forestière afin de renforcer la gestion forestière et mieux faire face aux impacts négatifs du changement climatique. De même, dans le but de renforcer la résilience des communautés locales des zones arides face aux effets néfastes du changement climatique, les projets ont exploré les options d'utilisation des ressources et des produits forestiers des zones arides pouvant promouvoir des opportunités d'entrepreneuriat et améliorer les moyens de subsistance, les revenus nationaux et l'emploi.

2. Contexte

La bonne gouvernance forestière associe la transparence, la participation et la responsabilité des parties prenantes, afin d'obtenir des résultats sociaux, environnementaux et économiques positifs de la manière la plus efficace possible. Réussir une gouvernance efficace des forêts est essentiel et nécessite des efforts concertés à tous les niveaux. Au niveau mondial, les défis forestiers sont abordés par l'institutionnalisation de divers instruments forestiers juridiquement et non juridiquement contraignants afin de faire face aux différents enjeux tels que le changement climatique, entre autres. Les questions forestières sont discutées au niveau mondial lors des sessions du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), du Comité des Forêts de la FAO (COFO) et des Conférences des parties (COP) des conventions environnementales telles que la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), entre autres. A ces rencontres, des résolutions et des accords clés sont conclus pour être intégrés dans les programmes, plans, stratégies, politiques et lois nationales afin de garantir une utilisation durable des ressources forestières et arboricoles. Par exemple, l'article 6 de l'Accord de Paris (AP) comporte plusieurs clauses qui mettent l'accent sur les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) tout en favorisant le développement durable et en promouvant les ambitions d'adaptation en réponse aux impacts du changement et de la variabilité climatiques.

Dans le but d'aider les gouvernements africains à faire face aux impacts du changement climatique, l'AFF a entrepris de renforcer la capacité des parties prenantes du secteur forestier africain à répondre à l'Accord de Paris et aux accords mondiaux connexes sur le changement climatique ainsi qu'aux recommandations dans le secteur forestier à travers l'amélioration de la gouvernance forestière nationale, entre autres domaines. À cette fin, le Forum a mené des études qui ont révélé que si de nombreux gouvernements africains ont signé, ratifié ou adhéré à des accords internationaux relatifs aux forêts et au changement climatique, leur respect des dispositions de ces accords reste limité. Seuls quelques pays africains ont pris des mesures pour se conformer aux accords. En outre, l'intégration des dispositions desdits accords dans les politiques, plans et activités nationaux n'est pas systématique et les approches pour y parvenir ne sont pas coordonnées. Par conséquent, la plupart des gouvernements africains n'ont pas encore satisfait à la plupart de leurs obligations internationales en matière de foresterie et n'en ont pas encore tiré les bénéfices escomptés.

Dans le cadre de ces accords, une importance particulière a été accordée à la manière dont les ressources forestières pourraient mieux contribuer à la résilience des communautés et des écosystèmes. Cet agenda est d'autant plus pertinent dans les écosystèmes des zones sèches. A la lumière de cet aspects, l'AFF a aussi mis l'accent sur l'amélioration de la compréhension des mesures visant à accroître la résilience des communautés des zones sèches aux effets néfastes du changement climatique, en se concentrant sur les chaînes de valeur des gommés et des résines. Le développement des chaînes de valeur des gommés et des résines est considéré comme un moyen de subsistance alternatif à promouvoir comme stratégie d'adaptation pour améliorer la résilience des populations vulnérables au changement climatique, en particulier les femmes et les jeunes. En effet, les forêts sèches sont dotées de différents types d'Acacia, de Boswellia, de Commiphora et d'autres espèces ligneuses exsudant des gommés et des résines (gomme arabique, encens,

myrrhe et hagar) et fournissant également de nombreux avantages socio-économiques, culturels, médicaux et environnementaux. Cependant, le sous-développement des marchés et des chaînes de valeur et le manque de capital financier et de compétences techniques constituent des contraintes majeures qui affectent le développement du secteur des gommés et des résines en Afrique.

Afin de contribuer à combler les lacunes en matière de connaissances et de capacités, l’AFF, en collaboration avec le Réseau pour les Gommés et Résines Naturelles en Afrique (NGARA), a entrepris des études visant à analyser l'état de la production, des marchés et de la commercialisation des gommés et résines et à évaluer les capacités des acteurs de la chaîne de valeur dans certains pays producteurs. Les conclusions de ces études permettront de renforcer les chaînes de valeur des gommés et des résines, contribuant ainsi à améliorer les moyens de subsistance dans le contexte du développement de la résilience au changement climatique des communautés vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, qui dépendent de ces ressources pour leur subsistance.

Les études susmentionnées entreprises en 2019 ont porté sur :

- une analyse approfondie des réponses de la gouvernance forestière nationale à l'Accord de Paris (AP) et aux politiques et initiatives mondiales liées au changement climatique dans dix (10) pays sélectionnés dans les sous-régions d'Afrique australe, orientale, occidentale, centrale et du Sahel.
- L' évaluation de l'état de la production, du commerce des gommés et des résines, des besoins en capacités parmi les acteurs de la chaîne de valeur, et des cadres politiques dans certains pays très vulnérables au changement climatique, à savoir : Burkina Faso, Niger, Kenya et Tanzanie.

Ces études ont généré des informations actualisées sur: (a) le niveau de prise en compte des recommandations de l'Accord de Paris et des initiatives mondiales connexes dans les instruments forestiers nationaux. Ces analyses seront importantes pour informer les décideurs politiques et les autres parties prenantes en vue d'une meilleure conformité et de la réalisation des avantages ; (b) le statut des chaînes de valeur des gommés et des résines dans les pays ciblés ainsi que l'état des ressources naturelles existantes et leurs options de gestion, y compris les interventions politiques et les besoins en capacité nécessaires pour améliorer le secteur à différents niveaux.

Les principaux résultats sur les réponses forestières nationales à l'Accord de Paris ont couvert les domaines suivants :

- les chevauchements et les synergies dans le secteur forestier national et d'autres politiques et initiatives mondiales et régionales pertinentes pour le changement climatique ;
- les lacunes en matière de connaissances et de compétences des parties prenantes du secteur forestier africain en ce qui concerne l'intégration des politiques et initiatives mondiales et régionales relatives au changement climatique dans les politiques, plans et activités forestières au niveau national et leur coordination ; ainsi que les niveaux de mesure, de notification et de vérification des mesures d'atténuation, d'adaptation et de financement fondées sur les forêts dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) ;
- les lacunes dans l'élaboration et la communication des contributions du secteur forestier national aux ODD et aux CDN, ainsi que les principales leçons tirées de l'élaboration et de la mise en œuvre des premières CDN dans le secteur forestier en Afrique ;

Les principaux résultats sur les chaînes de valeur des gommés et des résines ont porté sur les points suivants :

- les tendances de la production et l'état des ressources en gommés et résines dans des sites choisis au niveau des pays ciblés ;
- les types et caractéristiques des gommés et résines exploités et commercialisés par les acteurs pour chaque maillon de la chaîne de valeur ;
- analyse de la chaîne de valeur, y compris les acteurs et leurs rôles, le niveau de commercialisation et les marchés existants, avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes ;
- les politiques, lois et cadres institutionnels pertinents dans les pays sélectionnés ;
- les besoins en formation des acteurs du secteur des gommés et des résines ; et sur la base des lacunes identifiées, la mise à jour des programmes et manuels de formation existants pour validation avant un large partage entre les parties prenantes du secteur forestier Africain.

C'est dans ce contexte que AFF, dans son plan annuel d'activités pour 2021, organise des webinaires sous-régionaux qui comprendront un événement médiatique visant à partager ces conclusions et recommandations ainsi que des informations, des connaissances et des expériences entre les parties prenantes africaines travaillant sur le changement climatique et les questions forestières. Les résultats de ces événements permettront à AFF et à ses parties prenantes d'élaborer une stratégie pour : (i) créer une plateforme de dialogue et renforcer la collaboration et les mécanismes de partage d'expériences au niveau du continent africain sur le changement climatique et les questions connexes de gestion durable des forêts (GDF) ; (ii) délibérer sur les conclusions des deux études et contribuer à la formulation et la mise en œuvre de politiques afin d'accroître l'intérêt pour le secteur forestier et de mieux informer les investisseurs ; (iii) renforcer les échanges entre les spécialistes et les négociateurs des différents processus liés à la foresterie, comme ceux du FNUF, CNULCD et de la CCNUCC ; (iv) promouvoir et faciliter le développement de cadres politiques et institutionnels qui renforcent les mécanismes d'adaptation et d'atténuation liés aux forêts en Afrique, ainsi que l'amélioration de la gouvernance forestière.

3. Résultats et produits attendus :

- a) Amélioration des échanges d'expériences et de compétences entre les parties prenantes sur les processus internationaux liés à la foresterie et au changement climatique.
- b) Identification et promotion auprès des parties prenantes du secteur forestier des cadres politiques et institutionnels qui intègrent les mécanismes d'adaptation et d'atténuation liés aux forêts en Afrique ;
- c) Promotion des cadres politiques et institutionnels susceptibles d'améliorer la gouvernance forestière sur le continent ;
- d) Consolidation des approches appropriées de renforcement des capacités pour l'intégration des décisions issues des discours internationaux relatifs à la foresterie et au changement climatique, ainsi que pour l'établissement de rapports sur les ODD et les CDN liés aux forêts aux niveaux national, régional et international.

- e) Une meilleure compréhension et appréciation de la contribution potentielle des chaînes de valeur des gommés et résines dans le renforcement de la résilience des communautés locales aux impacts négatifs du changement climatique; ainsi que les actions requises pour améliorer leurs contributions aux moyens de subsistance ruraux.

Afin d'atteindre ces objectifs, les résultats des études entreprises par AFF sur la gouvernance forestière nationale, les réponses à l'Accord de Paris (AP) et aux politiques et initiatives mondiales liées au changement climatique; et l'état de la production et du commerce des gommés et des résines dans certains pays arides seront présentés.

4. Lieu et durée

Deux webinaires sous-régionaux sont prévus, l'un pour l'Afrique centrale et occidentale, et l'autre pour l'Afrique orientale et australe, en utilisant l'approche hybride. Au total, 12 réunions nationales en présentiel seront organisées et connectées à distance aux experts régionaux, au Secrétariat de AFF et aux autres parties prenantes désireuses de participer virtuellement. Les deux webinaires sont prévus pour une durée de 3 jours chacun, du 30 août au 1er septembre 2021, pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et du 6 au 9 septembre pour l'Afrique orientale et australe.

5. Participants

L'événement rassemblera environ 20 participants par pays issus des administrations forestières publiques, des organisations non gouvernementales, de la recherche, du monde universitaire, des médias, du secteur privé ainsi que des organisations de jeunes et de femmes engagées dans les domaines du changement climatique, de la foresterie et des secteurs connexes en Afrique subsaharienne. Les pays ciblés pour les réunions en présentiel sont le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Cameroun, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Botswana, la Zambie, le Niger, la RD Congo et le Mali. Cependant, les parties prenantes d'autres pays intéressés sont également invitées à s'inscrire et à participer virtuellement.

Bien vouloir vous faire enregistrer en avance et de préférence avant le **15 août 2021** en utilisant les liens suivants :

Pour le Webinaire du **30 Aout au 1^{er} Septembre** couvrant l'**Afrique occidentale et centrale**, bien vouloir utiliser le suivant : <https://zoom.us/meeting/register/tJwpduGgpzgsEtP5dtAx7gkKRo8wZeE8W6Vw>

Pour le Webinaire du **6 au 9 Septembre** couvrant l'**Afrique orientale et australe**, bien vouloir utiliser le suivant : <https://zoom.us/meeting/register/tJYvcemvqDMiGNHDLcxsCB6nznpyntBU28Xo>

Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les informations nécessaires pour participer à la réunion.